

Introduction au programme CaRE



De quoi parle-t-on lorsque que l'on parle du programme «CaRE »?

Le programme CaRE, **Cybersécurité accélération et Résilience des Etablissements**, est une réponse collective à l'augmentation de la cybermenace.

Décliné sur la même période que la Feuille de route du numérique (2023-2027), le programme a deux ambitions majeures:

- A court terme, **accompagner les établissements à être plus résilients et préparés** pour qu'ils puissent faire face et s'organiser en cas de cyberattaque ;
- A moyen terme, les soutenir dans le **renforcement de leur sécurité opérationnelle**.

Les enjeux du programme CaRE vis-à-vis des industriels :

- S'appuyer sur le **savoir-faire** industriel pour accompagner les établissements dans l'atteinte de leurs objectifs ;
- Stimuler et travailler avec le tissu industriel pour **construire des offres** en adéquation avec les besoins de CaRE.

Quelles sont les ressources mises à disposition pour vous aider à monter en compétences sur le sujet ?

- [La Page CaRE](#)
- Des [webinaires](#)
- Une [FAQ](#)

Les bonnes pratiques

- Utiliser les **Kits sur les exercices de crise** et **les plans de continuité de reprise d'activités (PCRA)** à disposition ;
- Décrire votre solution dans le **catalogue des offres cyber** (lien vers le [Catalogue des offres](#)) ;
- Prendre connaissance des **appels à financements à destination des établissements de santé** (de l'axe sécurité opérationnelle) pour identifier les offres de service à construire ;
- Prendre connaissance de **l'appel à projet HospiConnect** ;
- Répondre au **cahier des charges** sur les audits d'exposition sur internet.

Les points de vigilance

- S'assurer de la bonne connaissance de vos équipes **des cibles fixées aux établissements**
- Être attentif aux différentes **évolutions du cahier des charges** sur les audits d'exposition sur internet